

Communiqué sur la date de report
du Conseil d'Administration de la société Timar

Au vu du contexte sanitaire exceptionnel et imprévisible lié à la pandémie **COVID-19**, la date de tenue du conseil d'Administration d'arrêté des comptes de la société Timar, a été reportée au mercredi 15 Avril 2020.

La publication des éléments du rapport financier annuel, se fera après la tenue de ce conseil d'Administration.